



Federation for **E**Ducation in **E**urope
Fédération Européenne Des Ecoles



MASTÈRE EUROPÉEN

MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Dans un contexte socio-économique instable, les ressources en personnel font partie des enjeux prioritaires de l'entreprise. Le Directeur des Ressources Humaines est le pilote et le garant de la bonne adéquation entre les besoins de l'entreprise et les collaborateurs, à court, moyen et long terme. A l'heure où la qualité de vie au travail devient un enjeu stratégique, les organisations évoluent et doivent impérativement s'adapter à ce monde nouveau. Entreprise libérée, télétravail, digitalisation, intelligence artificielle, responsabilité sociale et sociétale, sont les nouveaux défis que devra piloter le responsable des Ressources Humaines actuel et futur. Le Mastère Européen en Management des Ressources Humaines apportera le socle de connaissances indispensable à tout futur RH mais ce diplôme ouvre l'étudiant sur d'autres champs indispensables tels que les compétences en management, gestion de projets, agilité et innovation.

✓ PERSPECTIVES D'EMPLOI

- Responsable des Ressources Humaines
- Adjoint(e) au directeur des Ressources Humaines
- Responsable en management des ressources humaines
- Responsable de la formation, Responsable emploi-formation
- Responsable du développement des compétences
- Responsable de la mobilité professionnelle, Responsable de la gestion des carrières
- Responsable du recrutement, Consultant en recrutement
- Responsable/chef de projet diversité



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

- Participer activement à la mise en place une stratégie de Gestion des Ressources Humaines
- Prévoir et anticiper les besoins en ressources de l'entreprise
- Mettre en pratique les techniques permettant d'attirer les meilleurs candidats, de les sélectionner et de les intégrer
- Conseiller utilement le management lors d'une décision d'embauche
- Elaborer et suivre un plan de formation à même de satisfaire les besoins du management
- Superviser la paie et adapter la politique de rémunération
- Mettre en place, faire évoluer et maîtriser un outil SIRH efficace

Développé par des professionnels et des experts, ce Mastère Européen Management des Ressources Humaines se distingue par son caractère innovant et opérationnel, en totale adéquation avec les évolutions et les besoins des entreprises dans un contexte international. Cette forte valeur ajoutée prépare les apprenants à des carrières évolutives qui nécessitent des capacités d'analyse et d'action.

MASTÈRE EUROPÉEN

Management des Ressources Humaines

120 crédits ECTS



Prérequis

Le Mastère Européen Management des Ressources Humaines est accessible :

- Aux étudiants ayant validé un diplôme de niveau 6 du Cadre Européen des Certifications (CEC), leur ayant permis d'acquérir 180 crédits ECTS.
- Par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), pour tout candidat ayant une expérience d'au moins un an, en lien direct avec la spécialité du Mastère Européen.

PROGRAMMES

1 - Droit du travail et droit des sociétés

Articulée autour de deux modules, cette unité permet :

- De maîtriser les bases en matière de droit du travail et notamment en matière de droit social européen
- D'utiliser et de comprendre les enjeux des différents types de contrats et des différentes clauses des contrats dans l'entreprise
- De comprendre et mettre en œuvre le droit du travail dans le contexte des relations collectives du travail
- De savoir élaborer et modifier un règlement intérieur et de connaître le droit disciplinaire
- De maîtriser les différentes procédures d'élections des représentants du personnel, des licenciements
- D'appréhender le droit des sociétés, leurs formes, les démarches à la création ainsi que l'identification des organes de direction
- De comprendre le lien entre les événements de la vie de la société et les ressources humaines

4 - Pratique professionnelle

Le point fort du Mastère Européen Management des Ressources Humaines de la FEDE est la mise en contact réelle de l'étudiant avec le monde du travail afin d'approfondir sa formation et son projet professionnel.

En première année, la mission professionnelle doit traiter de problématiques de management rencontrées sur le lieu du stage ou de l'alternance. Elle donne lieu à la rédaction d'un mémoire qui reprendra le fil directeur de la démarche stratégique et exposera les outils stratégiques utilisés.

En deuxième année, à l'issue d'un stage d'au moins trois mois, la thèse professionnelle traitera de problématiques afférentes à gestion des ressources humaines. Dans un mémoire, l'étudiant devra analyser l'environnement de l'entreprise et émettre des préconisations en matière d'orientation et de choix stratégiques.

Les deux mémoires feront l'objet d'une soutenance orale.

2 - Management des ressources humaines et Stratégies RH

Articulée autour de deux modules, cette unité permet :

- De construire un projet, d'en évaluer le coût et la rentabilité
- D'appréhender le management d'équipe
- D'acquérir une vision globale de la Gestion des Ressources Humaines
- De connaître les outils permettant d'intervenir dans les résolutions efficaces de conflits
- De mener une démarche de projet SIRH
- De gérer la mobilité internationale au travers de la maîtrise du cadre juridique, des contrats, de la couverture sociale des salariés expatriés et impatriés
- De mettre en place et gérer les communications au sein de l'entreprise
- De maîtriser les principes d'administration du personnel, les obligations légales, les techniques de rémunérations, la gestion des absences ou encore le départ du salarié
- De comprendre les principes de la psychologie du travail et de l'ergonomie

5 - Les entreprises, la concurrence et l'Europe

Ce module permet :

- D'expliquer les problèmes portant sur les notions de l'entreprise, de la concurrence et du marché, telles que définies par la législation communautaire et les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne
- De démontrer l'importance de l'évolution des règles concernant les comportements des entreprises et les concentrations entre entreprises
- De connaître le rôle des autorités chargées d'appliquer les règles de concurrence visant les entreprises
- De connaître le processus d'après lequel est établie la conformité des produits aux normes européennes dans le Marché intérieur.

3 - Module de spécialité : Formation ou Recrutement

Module A : Formation

- De connaître le cadre législatif et les enjeux de la formation professionnelle ainsi que ses acteurs
- De détecter et d'analyser les besoins en formation des salariés de l'entreprise afin de mettre en œuvre un plan de formation
- D'assurer le suivi, d'évaluer, de piloter et d'optimiser le plan de formation
- De maîtriser la gestion administrative et financière du plan de formation

Module B : Recrutement

- De mettre en place une politique de recrutement efficace
- De maîtriser les différentes étapes du processus de recrutement
- De détecter et d'analyser les besoins de l'entreprise pour établir un profil de poste conforme via l'élaboration d'une offre d'emploi
- De connaître les principales sources de candidatures existantes
- D'être capable de gérer le processus d'un recrutement dans son ensemble

6 - Langue vivante européenne

Ce module permet :

- D'acquérir le niveau B2 (écrit et oral) du CECR de maîtrise d'une langue vivante européenne.

La validation de ce module donne lieu à la délivrance du Certificat de langues FEDE, respectant les préconisations du CECRL et reconnu par l'IFEFF.

Pour en savoir plus : <https://www.fede.education/fr/nos-diplomes/>

